





Appel à la grève le mercredi 7 décembre 2011 Ne laissons pas faire la casse des Conventions Collectives du secteur non-lucratif

CC 51 : Une dénonciation de trop !

La FEHAP, en refusant en Commission Nationale Paritaire (CNP) la moindre proposition syndicale et en dénonçant la CC 51, a montré sa véritable conception du

« dialogue social ». Le drame de Lyon survenu lors du rassemblement du 6 octobre dernier, est bien le fruit de la violence, celle du Patronat, sourds aux revendications légitimes des salariés-es et de l'ensemble de leurs organisations syndicales.

Pourtant depuis 2003 les salariés ont déjà perdu nombre de leurs acquis. Mais ceci n'est pas suffisant pour la FEHAP qui tente d'accentuer la régression sociale, quitte à l'imposer par la force.

CC66: des propositions patronales toujours inacceptables!

Le cadre de la révision fixé par les syndicats patronaux (FEGAPEI et SYNEAS) a, quant à lui, pour limite le 7 décembre 2011. Les négociations menées depuis des mois sous l'autorité du ministère du travail, dans le cadre de la commission paritaire mixte, n'avancent pas. Depuis 2005, ils continuent à n'avoir qu'un seul objectif: casser les garanties collectives, individualiser les salaires, augmenter le temps de travail pour, au final, en baisser le coût.

Depuis 2005, face à ces attaques, les salariés résistent et ripostent

Le 7 décembre, date de la dernière réunion de négociation avant une éventuelle dénonciation, nous entrons dans une deuxième phase de la lutte. Elle nécessite que tous les salariés, quelle que soit leur convention collective, résistent en même temps. C'est pour cette raison que les syndicats CGT, CNT et SUD appellent les salariés du secteur à se rassembler devant l'ARS.

Une riposte d'ampleur est nécessaire
CCN 51 - CCN 66 - CROIX ROUGE - CLCC ET AUTRES...
TOUS ENSEMBLE POUR L'AMELIORATION DE NOS
CONVENTIONS

RASSEMBLEMENT DEVANT L'ARS au pied de la tour du Crédit Lyonnais 129 rue Servient, Lyon 3ème

MERCREDI 7 DECEMBRE 2011 de 10h à 13h – DELEGATION 11h30 PRISE DE PAROLE POUR DEFINIR DES ACTIONS A VENIR